



Confédération Nationale du Logement
Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Communiqué de presse 2015-9 (21 mars 2015)

Non aux expulsions !

Malgré l'allongement de la trêve hivernale au 31 mars, les expulsions locatives vont reprendre, jetant des milliers de personnes à la rue, sans solution de relogement. La CNL appelle à la mobilisation, sur l'ensemble du territoire, pour le droit au logement pour tous.

Avec la montée du chômage et les effets de la loi Boutin – qui a réduit de trois à un an les délais d'expulsion – davantage d'habitants sont menacés, alors que les loyers et les charges ont atteint partout des niveaux historiques et que les aides au logement ne sont pas revalorisées. Demain l'huissier peut frapper à votre porte, que vous soyez locataire, accédant, copropriétaire, occupant précaire...

La flambée des loyers, des prix de l'immobilier, et des charges, y compris en HLM, conjuguée à la baisse des revenus, a rendu difficile voire impossible l'accès à un logement stable pour les familles populaires, les salariés modestes, les jeunes, les retraités, les précaires, les personnes vulnérables. L'offre de logements à loyer abordable est nettement insuffisante. Des formes d'habitats précaires se développent, les marchands de sommeil s'enrichissent.

Dans ce contexte, l'expulsion est une procédure indigne et inefficace : indigne, car on ne peut résoudre des situations sociales souvent causées par des pertes d'emplois, des accidents de la vie ; inefficace, car cela revient plus cher à la collectivité de loger une famille expulsée en hôtel que de la maintenir dans le logement.

Face à cette situation, la Confédération Nationale du Logement demande :

- Un moratoire sur les expulsions ;
- La création d'un fonds des impayés, géré paritairement et alimenté par les bailleurs et les dépôts de garantie, notamment par l'apport des intérêts qu'ils produisent.

La CNL tient à souligner le courage politique des maires qui signent des arrêtés interdisant les expulsions locatives sans relogement et/ou coupures d'énergie sur leur territoire.

Militants, victimes d'expulsion, usagers du logement, et plus largement, citoyens, le rassemblement se doit d'être le plus important possible afin de faire du droit au logement pour tous, une priorité nationale.

C'est pourquoi la CNL du Val-de-Marne appelle à la manifestation régionale :

Samedi 28 mars 2015 à 14H30 heures
Place de la République, Paris